

Avril 2013

La Limace

Bulletin d'information paraissant deux fois par an, tiré à 200 exemplaires
Clef des champs - CP 1134 - 2900 Porrentruy



Coopérative de culture de légumes biologiques La Clef des Champs

Sommaire

| | |
|---|----|
| Calendrier 2013 | 3 |
| Edito | 4 |
| Quelques mots de la jardinière | 5 |
| Savez-vous planter des choux | 6 |
| Périodes de livraison des légumes | 11 |
| PV AG | 12 |
| Côté finances | 22 |
| Nouveaux membres | 23 |

Merci !

Grand merci à toutes les personnes qui ont préparé de délicieux repas au jardin pour les «jardiniers» présents !

Tous se réjouissent d'y goûter encore à de nombreuses reprises !

La Clef des Champs

Coopérative de culture de légumes biologiques
www.clef-des-champs.ch

Jardinier/jardinière

Hansjörg ERNST
Le Borbet 21 - 2950 Courgenay
hansjorg@clef-des-champs.ch
078 836 58 95 / 032 471 12 86

Céline CORADETTI
Rte de Fontenais 436 - 2903 Villars/Fontenais
celine@clef-des-champs.ch
077 490 42 12 / 032 466 14 45

Calendrier des récoltes

Valérie WÜTHRICH
Route de Bâle 32 - 2800 Delémont
calendrier@clef-des-champs.ch - 032 423 23 07

Président

Jean-Pierre CAFISO
Rue de l'Eglise 20 - 2900 Porrentruy
presidence@clef-des-champs.ch - 032 466 35 86

Administrateur

Laurent MOINE
Rue des Sels 9 - 2800 Delémont
admin@clef-des-champs.ch - 032 422 43 45

Secrétaire

Dominique GIGON
Rue des Annonciades 6 - 2900 Porrentruy
secretariat@clef-des-champs.ch
079 352 27 86 / 032 535 35 73

Fêtes et animations

Claudette Friche
Animation@clef-des-champs.ch - 079 648.56.73

Marché hebdomadaire et bio

Christine JORDAN
Rue des Planchettes 26 - 2900 Porrentruy
c.jordan@infomaniak.ch - 032 466 57 07

Terrain

Anita Kradolfer
Rte de Déridez 24 - 2926 Boncourt
terrain@clef-des-champs.ch
Tél: 032/475 63 40 et 079/831 86 85

La Limace (mise en forme)

Yves JUILLERAT
Jolimont 21 - 2740 Moutier
yvesju@bluewin.ch - 032 493 69 08

Calendrier 2013

RÉCOLTES (13H30 - 17H)

Tous les jeudis de chaque semaine et ceci dès la 1^{ère} livraison du panier hebdomadaire du jeudi 18 avril et jusqu'à la dernière livraison du jeudi 28 novembre

SAUF récolte n°7 du **mercredi 8 mai**, récolte n° 10 du **mercredi 29 mai**, récolte n° 19 du **mercredi 31 juillet** et récolte n° 21 du **mercredi 14 août**

JOURNÉES DE TRAVAIL (09H - 18H)

• Samedi 4 mai

Plantation des tomates, concombres, céleris, divers choux et salades, désherbage, repiquage, programme varié

• Samedi 18 mai (week-end de Pentecôte)

Plantation des tomates, poivrons, courges, etc. désherbage, repiquage, programme varié

• Samedi 1^{er} juin

Plantation des poireaux, courges, salades, choux etc. entretien des tomates, programme varié.

• Samedi 15 juin : journée de travail et portes ouvertes

Journée de travail au jardin, plantation et entretien des cultures, programme varié. dès 10 heures, accueil des nouveaux membres

• Samedi 6 juillet

Plantations, repiquage et entretien des cultures programme varié

• Samedi 3 août

Plantations pour l'automne, entretien des cultures évent. finir la récolte des oignons de garde

• Samedi 17 août : fête d'été

Au jardin du Moulin-de-la-Terre à Courgenay, préparation de la fête, travaux de jardinage possible. rangements le dimanche matin

• Samedi 7 septembre

Entretien des cultures, plantations pour l'automne et l'hiver

• Vendredi 20 septembre

Journée de préparation du Marché bio, au jardin à Courgenay

• Samedi 21 et dimanche 22 septembre

Marché bio à Saignelégier, divers travaux très variés durant les 2 jours

• Samedi 5 octobre

Récolte d'automne

• Samedi 12 octobre

Récolte d'automne

• Samedi 19 octobre : Journée choucroute

Fabrication de la choucroute, chez le jardinier ou au jardin

• Samedi 26 octobre

Récolte d'automne

• Samedi 2 novembre

«fin des récoltes» et/ou plantation dans les tunnels

• Samedi 7 décembre

Plantation de doucette, réparations et préparations pour l'hiver

• Samedi 25 janvier 2014

Assemblée générale

Edito

Chères Coopératrices, chers Coopérateurs,

L'année du jardinage est déjà bien lancée. Malgré ce début de printemps spécialement froid et humide, nous avons mis en place au jardin tout ce qui pouvait l'être. Je profite donc de cet éditto pour parler du grand mouvement de l'agriculture contractuelle de proximité (ACP) dont notre coopérative fait partie et dont nous sommes des précurseurs en Suisse et... en Europe. Jusqu'en 2001 environ nous n'avions pas vraiment conscience que l'ACP n'est pas seulement le « modèle » d'un lien étroit et privilégié entre producteurs et consommateurs -assez confidentiel en Suisse - mais un mouvement international important avec des racines dans les années 60 au Japon (les Teikei; ce qui signifie en japonais « coopération ou collaboration ») et déjà implanté dans les années 80 en Amérique du Nord. Depuis le début des années 2000 l'idée et le mouvement ont explosé avec les AMAP (associations de maintien de l'agriculture paysanne) en France et aujourd'hui plus que 50 initiatives très diversifiées de l'ACP existent en Suisse. Au niveau mondial la création du réseau Urgenci (www.urgenci.net) a contribué à l'essor international du mouvement et la FRACP, la fédération romande de l'agriculture contractuelle de proximité (www.acp.ch) – dont la Clef est membre fondateur – entretient des relations proches avec les associations et coopératives en Suisse Alémanique. Comme le mot le dit, l'agriculture contractuelle de proximité crée des liens le plus proche possible entre consommateurs et producteurs. Dans beaucoup de projets, le consommateur est également coproducteur à côté du producteur engagé ou salarié. Ils sont liés par un contrat permanent qui est automatiquement reconduit (comme en Suisse) ou confirmé (comme en France). Le pré-

financement de la récolte et par conséquent le partage du risque de la production (bonne année paniers plus fournis, mauvaise année, par ex. météo ! paniers moins remplis), une transparence de la production et des finances sont à la base de l'idée. L'agriculture bio (ou proche de celle-ci), la diversité de la production et la proximité sont inséparables de cette démarche. La réussite commerciale des ACP attire de plus en plus « les commerçants », les vendeurs sur internet et le milieu des grandes surfaces en France ont déjà entrepris des démarches juridiques contre le mouvement des AMAP. Bref, gare aux imitateurs ! Nous avons bien entendu beaucoup de points communs avec le commerce équitable et les deux mouvements trouvent un de leurs fondements dans la souveraineté alimentaire*. L'idée de la souveraineté alimentaire a été lancée en 1996 par le mouvement international de l'agriculture paysanne « Via Campesina ». Comme vous voyez en venant gratter la terre dans notre jardin au Moulin de la Terre à Courgenay vous contribuez aussi - même modestement - à la réalisation et au maintien d'un monde viable à court, moyen et long terme.

Votre jardinier Hansjörg

* La souveraineté alimentaire est le DROIT d'une population, d'une région, d'un pays ou groupe de pays à définir une politique agricole et alimentaire, sans dumping de prix vis-à-vis des pays tiers. La priorité est donnée à la production agricole locale pour nourrir la population. Les paysans ont le droit de produire des aliments et les consommateurs ont le droit de pouvoir décider ce qu'ils veulent consommer et par qui et comment l'aliment est produit. Les prix agricoles doivent être liés aux coûts de production.

Quelques mots de la jardinière...

Dans notre jardin, nous devons sans cesse nous adapter à la nature ; une météorologie changeante avec de plus en plus d'excès. Trop de pluie ou trop de soleil sont nos défis de tous les jours ! Malgré cela nous faisons tout notre possible pour assurer une production de légumes suffisante qui je l'espère continue de vous réjouir !

Cette année **les légumes oubliés** (anciennes variétés) seront à l'honneur, grâce au thème du 26^e marché bio de Saignelégier. C'est pourquoi nous agrémenterons le choix de nos légumes, avec quelques variétés supplémentaires, afin d'offrir un repas à base de légumes anciens sur notre stand.

Pour cette saison 2013, une petite équipe de coopératrices motivées va prendre en charge notre grande plate-bande **d'herbes aromatiques**. Je me réjouis beaucoup qu'elles prennent soin de ces plantes-là qui me semblent indispensables dans un jardin, tout comme quelques belles fleurs dont je m'occuperai avec grand plaisir !

Nous continuons la belle aventure de la Clef des Champs, avec toujours autant de conviction au sujet d'une agriculture bio, de proximité, contractuelle (préfinancement de la production / engagement et responsabilité des coopérateurs) ainsi qu'une porte ouverte sur la formation de stagiaires, personnes en réinsertion et apprentis.

Côté cultures, nous réfléchissons souvent à des améliorations ou des innovations. C'est avec confiance que nous avançons accompagnés vers l'avenir de projets en devenir... et surtout de vous tous qui faites vivre notre coopérative !
Céline

Céline

Récupération à la clef des champs

Nous réutilisons des sacs en plastique et des barquettes pour emballer nos légumes avant de les poser dans les paniers. **Il est important que vous n'ameniez au jardin ou dans les dépôts que des sacs et des récipients que vous trouvez d'habitude dans votre panier de légumes.** Tout les autres sacs, récipients, barquettes etc. ne sont pas utilisables au jardin et provoquent du **travail supplémentaire** aux jardiniers et des frais d'évacuation de déchets à la coopérative. Il y a cependant deux exceptions : des barquettes pour œufs en carton et des pots de fleur de **la taille de 12 ou plus petit** (voir les panneaux avec modèles dans les dépôts).

Savez-vous planter des choux...

1 Une personne qui souhaite adhérer à la clef des champs doit acquérir une part sociale » VRAI

Pour devenir coopérateur, la personne souscrit à une part sociale de 100.- francs.

Etre coopérateur donne droit de :

- recevoir un panier de légumes, selon l'agenda des récoltes
- participer à l'Assemblée générale avec droit de vote
- jardiner autant qu'on le veut
- recevoir les informations, la limace
- faire partie du comité
- obtenir un prix préférentiel sur les plantons et autres produits bio

Etre coopérateur implique de :

- payer sa part de légumes, en argent (cotisation) et en heures de travail (18 heures au minimum)
- acheter 2 paniers pour la livraison des légumes
- s'inscrire sur le calendrier des récoltes et journées de travail

Quitter la coopérative

- le coopérateur peut quitter la clef des champs en fin d'année civile. S'il quitte la coopérative en cours d'année, les légumes non obtenus ne sont pas remboursés.
- En quittant la clef des champs, le coopérateur peut récupérer s'il en fait la demande le montant de sa part sociale, soit 100.-francs, à la fin de l'année suivant la dédite.

2 Un coopérateur qui n'a pas effectué toutes ses heures peut les faire l'année suivante. FAUX

Chaque coopérateur s'engage à travailler au jardin. Un minimum de 18 heures est demandé par année dont la moitié doit être faite avant fin juin. Des exceptions peuvent être négociées.

3 Si, pour des raisons de santé, un coopérateur ne peut pas faire de travail physique, il doit payer ses heures. FAUX

Il y a du travail pour tous les goûts, tous les bras et tous les dos, par exemple : repiquer, planter, désherber, sarcler, récolter, entretenir et réparer les machines, outils, serres et autres constructions, etc. Le travail administratif est aussi comptabilisé.

Travail au jardin ou dans la serre de Courgenay

- le jour des récoltes
- lors des journées de travail, chaque premier samedi du mois
- ponctuellement ou régulièrement. En journée ou en soirée. En semaine ou le week-end. En semaine, s'annoncer auprès des jardiniers ou suivre leurs instructions laissées au jardin.

Travail lors d'activités exceptionnelles

- au marché bio à Saignelégier
- lors de la journée choucroute
- au marché de Delémont, le samedi matin

Travail administratif

- en s'engageant au comité de la clef des champs (10 séances de travail par année)

4 Le coopérateur doit s'inscrire dans les agendas qu'il reçoit en début d'année. VRAI

En début d'année, il reçoit le calendrier, qu'il peut aussi consulter sur le site internet www.clef-des-champs.ch et s'inscrit selon ses disponibilités. En plus des périodes pour lesquelles il s'est annoncé, il peut venir spontanément travailler au jardin autant qu'il le souhaite.

agenda des récoltes:

La participation des coopérateurs est particulièrement importante le jour des récoltes, soit le jeudi après-midi, éventuellement le jeudi matin ou le mercredi après-midi ou en soirée. La récolte nécessite un minimum de 8 coopérateurs et de 5 à 6 véhicules privés pour ramener les paniers sur Delémont et Porrentruy. Les autres dépôts sont en partie livrés par les jardiniers avec le véhicule de la coopérative. Il est donc primordial que chaque coopérateur qui en a la possibilité s'inscrive pour quelques récoltes dans l'année. Une fois inscrit le coopérateur respectera ses engagements ou trouvera lui-même un remplaçant.

agenda des journées de travail

Il est important de s'inscrire par avance aux journées de travail, afin que nos jardiniers puissent organiser le travail. En général, les journées de travail ont lieu chaque premier samedi du mois. Au mois de mai et juin, les journées de travail sont le premier et troisième samedi du mois. Au mois d'octobre, tous les samedis.

agenda du marché bio

Pour pouvoir organiser au mieux ce grand rendez-vous annuel, le comité a besoin de savoir sur quel nombre de coopérateurs il pourra compter (cuisine, vaisselle, service, préparation, etc.).

A ctuellement vous êtes 98 % à avoir accès à internet. C'est pourquoi votre coopérative a choisi d'économiser un peu de papier, en vous proposant de consulter directement son site internet; **la liste des membres et des inscriptions aux récoltes et journées de travail.**

www.clef-des-champs.ch

mot de passe «espace membres»: limace

Si vous souhaitez une version papier, veuillez contacter le jardinier Hansjörg:

078 836 58 95

5 Un coopérateur qui ne peut pas faire ses 18 heures de travail minimum doit démissionner de la coopérative. FAUX

- Le coopérateur peut décider de payer partiellement ou totalement ses heures de travail. S'il décide à l'avance de ne pas faire ses heures de travail, il peut les payer au tarif décidé par l'assemblée générale ou mandater une personne « agréée par les jardiniers » pour effectuer les heures à sa place. Il paiera lui-même directement la personne.
- Le décompte des heures de travail s'effectue fin novembre début décembre, après la dernière récolte de l'année. Le solde des heures non travaillées est facturé au tarif décidé par l'assemblée générale et doit être payé avant la fin de l'année courante.

6 Le coopérateur peut se servir librement de légumes au jardin et a droit encore à d'autres bonus. VRAI

- Au jardin, les coopérateurs peuvent se servir de légumes, en quantité raisonnable (familiale) et selon les instructions des jardiniers (**billet du jardin hebdomadaire**).
- Des plantons d'herbes aromatiques ou de cuisine (avec motte ou en pot) sont livrés en mars ou avril, ainsi qu'en mai avec la récolte hebdomadaire ou à disposition dans la serre à plantons. Au jardin, durant la saison, il y a des herbes de cuisine et des fleurs (tournesols et autres) à votre disposition. Des haricots, des pois et d'autres légumes sont cultivés en suffisance pour permettre à ceux qui le désirent de faire des conserves (congélation, séchage, etc.). Il y a aussi un grand nombre de plantes sauvages comestibles dans et aux alentours de notre jardin.
- Les coopérateurs peuvent jouir librement des installations au jardin (vaisselle, grille, place de feu cuisinière à gaz etc.) pour des repas ou des moments de détente.
- Les coopérateurs bénéficient d'un tarif préférentiel sur les plantons, disponible en libre service dans la serre de Courgenay.
- Un certain nombre de produits bio (viande, pain, huile, épicerie, etc.) sont proposés aux coopérateurs lors de ventes ponctuelles.

7 Un coopérateur qui partage une part avec quelqu'un qui quitte la coopérative doit, s'il ne veut pas prendre la part entière, trouver lui-même un remplaçant. VRAI

Le prix des parts est fixé chaque année par l'assemblée générale.

Partage des paniers de légumes

- Un panier de légumes peut être partagé par 2 coopérateurs. Dans ce cas les 2 coopérateurs ont chacun une part sociale nominative et deviennent coopérateur à part entière. Ils s'acquittent chacun de la moitié du prix du panier de légumes, majoré de frais administratifs liés au partage. Ils se partagent eux-mêmes le panier de légumes au dépôt et se partagent les heures de travail selon leur convenance. Ils font tous les deux partie du fichier d'adresses et reçoivent chacun les informations nominatives (limace, etc.).
- Le remplacement d'un partenaire démissionnaire incombe à celui qui reste. Le comité peut l'aider dans ses démarches en l'informant des personnes intéressées. Un panier de légumes peut être partagé avec une connaissance qui n'est pas coopératrice à la clef des champs. Dans ce cas, le coopérateur est la seule personne de référence. C'est lui qui s'acquitte de la totalité du prix de la part de légumes et s'organise avec sa connaissance pour se faire rembourser. Cette personne n'est pas répertoriée dans le fichier des coopérateurs. Elle peut venir travailler au jardin et notera ses heures sous le nom du coopérateur avec qui elle partage une part de légumes. Elle ne reçoit pas les informations nominatives (limace, etc.). Elle peut participer à l'assemblée générale mais n'a pas le droit de voter.

8 Le coopérateur peut payer sa cotisation (part de légumes) en 9 acomptes. FAUX

- le coopérateur s'acquitte du prix de la cotisation en 1 ou 2 paiements, payables jusqu'à la mi-juin.
- Les coopérateurs qui partagent une part de légumes s'acquittent chacun de la moitié du prix de la cotisation, majoré de frais administratifs.

9 Le coopérateur doit ramener son panier vide et propre chaque semaine dans son dépôt. VRAI

Les livraisons de légumes sont hebdomadaires, tous les jeudis de fin avril à début décembre et mensuelles en janvier, février et mars, chaque dernier jeudi du mois. Le coopérateur est affilié à un dépôt de son choix :

- **Delémont, rue du Chalet 3 (chez Odile Imhof) dès 17h45.**
 - **Porrentruy, rte de Bure 33 (fam. C. et M. Donzé) dès 18h00.**
 - **Porrentruy, rue de la Synagogue 3 (fam. S. et P.-A. Crausaz) dès 17h40.**
 - **Courgenay, le Borbet 21 (chez le jardinier) dès 17h00.**
 - **Courgenay, au jardin, dès 16h45.**
 - **Chevenez, l'Abbaye 108 (chez Naturade) dès 18h30.**
- Les paniers de légumes sont déposés le jeudi selon dépôt ci-dessus entre 17h00 et 18h30. Ils ne sont pas nominatifs. Les paniers peuvent être récupérés au plus vite, à n'importe quel moment en libre-service. Ne pas oublier de ramener impérativement chaque semaine le panier vide et propre, ceci afin de garantir le tournus. Si un panier n'est pas récupéré avant le lundi à midi, le responsable du dépôt peut en disposer à sa guise.
 - les coopérateurs qui sont en vacances s'annoncent auprès des jardiniers. Ceci afin de ne pas perdre des légumes qui seront alors répartis dans les autres paniers. Les coopérateurs peuvent également offrir leur panier à des connaissances et prennent la responsabilité de donner les instructions nécessaires à la personne qui ira chercher le panier.
 - Les communications importantes sont déposées au dépôt (limace, etc.).

Groupement d'achats

Deux fois par année, le « Groupe achats groupés » de la Clef des Champs vous donne l'occasion de vous procurer des produits alimentaires biologiques à des prix intéressants, par un système d'achats groupés par grandes quantités. Des commandes individuelles par grandes quantités permettent de payer la marchandise à des prix compétitifs, tout en évitant un important surcroît de travail au responsable. Rappelons ici que le but n'est pas de concurrencer le commerce de détail: **pour les grandes quantités, groupement d'achats; pour les petites quantités, commerce de détail.**

C'est les coopérateurs William et Janine Saunier du magasin Naturade qui s'occupent des commandes et de la distribution.

Tél. 032 476 68 07

Courriel : bionaturade@vtxnet.ch

Pour des suggestions :

Jacques Villars, Tél. 032 476 64 77

Courriel : jacques.villars@bluewin.ch

Saveurs de Saisons

Notre association sœur et complémentaire à la Clef vous offre ses paniers mensuels avec les produits bio variés et locaux d'une dizaine de producteurs jurassiens.

Commandes et informations
www.saveurs-de-saisons.ch

- Les légumes de garde, les courges, les herbes en pot ainsi que les éventuels légumes en surplus sont également déposés au dépôt et en libre service.

10 Le coopérateur peut facilement se rendre au jardin avec les transports publics. VRAI

- En train, il faut compter un quart d'heure depuis la gare pour rejoindre le jardin au Moulin de la Terre ou 5 minutes pour arriver à la serre de Courgenay. Vélo de La Clef des Champs à disposition à la gare sur demande préalable aux jardiniers. En voiture notre jardin est très facile à trouver : sortir de l'autoroute à Courgenay, rouler direction Courgenay, 2^e chemin à gauche à l'entrée du village. L'entrée du jardin est à 200 m, à gauche. Nos tunnels sont visibles de loin ! Il est possible d'organiser du covoiturage en consultant la liste des coopérateurs inscrits aux journées de travail.



11 Les coopérateurs peuvent facilement contacter ses jardiniers. VRAI

Pour contacter les jardiniers: Téléphone portable 078 836 58 95 (Hansjörg). Parfois il faut insister; en conduisant un tracteur je n'entends pas toujours tout-de-suite la sonnerie. Par courriel : jardinier@clef-des-champs.ch

12 Le coopérateur peut amener des sacs etc. de récupération au jardin. VRAI

Des sacs triés par grandeur et propres ainsi que des barquettes de fruits (seulement des 500g et 1 kg), des cartons d'œufs, des pots en plastique (max. grandeur 12) et des supports pour pots, peuvent être apportés au jardin ou déposés dans les dépôts. Une planche explicative avec les emballages utilisables par le Clef circulent dans les dépôts et au jardin.

Viande de bœuf et d'agneaux

Livraisons trois par année aux dépôts de Delémont et Porrentruy (rte de Bure).

Commandes directement au producteur Jean-Claude Crétin, Soulce
Tél. 032 426 56 57,
Courriel jean.claude.cretin@bluewin.ch

Renseignements également auprès du jardinier Hansjörg.

Vous pouvez commander un ou plusieurs paquets de 5 kg de baby-beef bio, livrés en plusieurs emballages étiquetés et sous vide. Le prix de 27.- le kg est payé à la livraison directement au producteur.

Prochaines livraisons : 25 avril, début septembre et début décembre.

Périodes de livraison des principaux légumes

| Légumes | Jan. | Fév. | Mars | Avr. | Mai | Juin | Juil. | Août | Sept | Oct. | Nov. | Déc. |
|-------------------|------|------|------|------|-----|------|-------|------|------|------|------|------|
| Salades pom. etc. | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● |
| Salades batavia | | | | | ● | ● | ● | ● | ● | ● | | |
| Salade scarole | | | | | | | | ● | ● | ● | ● | ● |
| Chou pomme | | | | | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | |
| Oignon * | | | | | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● |
| Radis divers | | | | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | |
| Epinard | | | ● | ● | ● | ● | ● | | | ● | ● | ● |
| Chou précoce | | | | | | ● | ● | | | | | |
| Côte de bette | | | | | | ○ | ○ | ○ | ○ | ○ | ○ | |
| Pois | | | | | | ● | ● | ● | | | | |
| Mange-tout | | | | | | ● | ● | ● | | | | |
| Chou-fleurs | | | | | ● | ● | ● | | ● | ● | ● | |
| Carotte * | | | | | | | ● | ● | ● | ● | ● | ● |
| Fenouil | | | | | | ● | ● | ● | ● | ● | ● | |
| Courgette | | | | | | | ● | ● | ● | ● | | |
| Poivron | | | | | | | | ● | ● | ● | | |
| Concombre | | | | | | ● | ● | ● | ● | ● | | |
| Tomate | | | | | | | ● | ● | ● | ● | ● | |
| Haricot | | | | | | | ● | ● | ● | ● | | |
| Poireau | ● | ● | ● | ● | | | | | ● | ● | ● | ● |
| Courge * | | | | | | | | | ● | ● | ● | ● |
| Rondini | | | | | | | | ● | ● | ● | ● | |
| Céleri * | | | | | | | | | ● | ● | ● | ● |
| Racine rouge * | | | | | | | | | ● | ● | ● | ● |
| Chou blanc * | | | | | | | | | ● | ● | ● | ● |
| Chou rouge * | | | | | | | | | ● | ● | ● | ● |
| Chou Milan * | | | | | | | | | ● | ● | ● | ● |
| Maïs doux | | | | | | | | | ● | ● | | |
| Chou de Bruxelles | ● | ● | ● | ● | | | | | | | | ● |
| Doucette | ● | ● | ● | ● | ● | | | | | | | |
| Laitue Romaine | | | | | | ● | ● | ● | ● | | | |
| Choucroute | ● | ● | ● | ● | | | | | | | ● | ● |

* légumes de garde

● Livraison assurée

○ Livraison selon la place dans les sacs

● Livraison selon production

Procès verbal de l'AG

1. Ouverture de l'AG et salutations de bienvenue par le président Jean-Pierre Cafiso

Bonjour chères coopératrices et coopérateurs. Je vous remercie de votre présence et déclare ouverte l'assemblée générale de la coopérative. Je salue la présence à cette assemblée des représentantes de la Haute Ecole -ARC de Delémont. Nous terminerons cette assemblée par un apéritif offert vers 17h30-18h. Ce sont Janine et William Saunier du magasin Naturade de Chevenez qui l'on préparé et vous le serviront. Puis nous partageront notre traditionnelle choucroute avec ceux qui l'on souhaité.

Je remercie toutes les personnes qui ont élaboré le menu à 15.- par personne.

2. Désignation des scrutateurs et du secrétaire de l'AG

Les Scrutateurs pour cette AG sont: Georges Daucourt et Bénédicte Davot-Broggi
Le secrétariat est tenue par: Dominique Gigon

3. Procès-verbal de l'AG ordinaire du 28 janvier 2012

(Relecture possible dans la «Limace» de mars 2012)

Le Procès Verbal est accepté à l'unanimité des personnes présentes.

Liste des personnes excusées:

Beuret Duplain Chantal, Beuret Siess Rosalie et Frédéric, Blaser Céline, Boeckle Liliane et Simon, Bourquard Cédric, Bron Luc, Buret Riat Edith, Catin Mireille, Chapatte Francine et Bruno, Chételat

Montavon Agnès et Pierre, Chiquet Siegenthaler Claude et Vincent, Crausaz Chenal Sandrine et Pierre-André, Crémer Nathalie, Donzé Christine et Alexandre, Duckerts Hamel Marie-Françoise et J.-Pierre, Eschenlohr Corinne et Ludwig, Frelechoz Aliette, Friche Marie-Josée, Frund Sandra, Frund/Lachat Robert et Marie-Christine, Gerber Baumgartner Chantal, Golay Gasser Sophie, Guerdat Willemin Stéphanie et David, Häni Carole, Hennequin Ernst Erica et Hansjörg, Jaquet Sabine, Jordan Christine et Benoît, Kundert Christine, Lenglet Seddar Nadia, Lucchina Yvonne, Luternauer Crystel et Mickaël, Merguin Rossé Lucienne et Pierre-Alain, Mertenat Fernande et François, Monnerat Johanne, Morel France, Petignat Maud et Bénédicte, Philippe Isabelle, Rebetez Jean-Claude, Rebetez Donzé Camille et Laure, Ribeaud Carine, Rottet Anne-Marie, Sanglard Christiane et Edouard, Savary Agnès et Denis, Schindelholz Aeschbacher Emilie et Philippe, Siffert Virginie et David, Stampbach Nathalie, Tschopp Agnès et Olivier, Volpato Isabelle et Roger, Vuillaume Rachel, Wüthrich Emmanuel, Zumbühl Hélène.

4. Admissions et démissions

Lecture est faite des démissions et admissions: 15 démissions au 31.12.2012:

Famille Bruhart Mélanie et Pierre, Famille Cuttat Myriam et François, Madame Deschenaux Chantal, Madame Girardin Christine, Monsieur et Madame Jobin Bernard, Madame Jobé Sophie, Madame Joray Kristel, Famille Jubin Christine, Madame Léoni Brigitte, Famille Leuenberger-Odiet Yolande, Famille Michel Pascal et Carole, Famille Nusbaumer Lucille et Collin, Madame Texeira Filomena, Famille Vallat Patrick et Bernadette, Famille Vernier-Vautravers, Madame Nassivera Nadège, Madame Roeschli Jacqueline de Delémont.

Les démissions représentent un peu plus de 7% sur un total de 208 coopérateurs pour 2012.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 32 admissions pour 2012 :

Aubert-Alt Elisabeth, Blandino Sylvie, Bourquard Cédric, Cattin Marielle, Chapuis Cécile, Chételat Montavon Agnès et Pierre, Dobler Luc et Marie-Noëlle, Frésard Nicole, Friedli Caroline, Frund/Lachat Robert et Marie-Christine, Gigon Marie-Noëlle, Grégoire Virginie, Jobé Sophie, Leuenberger-Odiet Yolande, Minder Fleury Lise-Marie et Walter, Nassivera Nadège, Nicolet Laurent, Anne-Christelle et Louise, Parrot-Morisod Géraldine et Pascal, Petignat Maud et Bénédicte, Ravinet Christelle et Benjamin, Ribaud Carine, Rohrer Fabien et Cyndi, Sangsue/Janel Françoise et Pascal, Savary Agnès et Denis, Schaffter Catherine, Stampbach Nathalie, Steulet Pierre-André et Narda, Teixeira Filomena, Tschopp Agnès et Olivier, Vallat Bernadette et Patrick, Valsangiacomo Eliane, Vernier-Vautravers Florence.

5. Rapport du Président de la Coopérative

Je remercie tous les membres du comité présents pour le travail effectué durant toute l'année, il s'agit de :

- Ruth Käeslin, responsable des fêtes, animations et marché Bio de Saignelégier, elle quitte le comité après plus de 6 ans de présence enrichissante pour tous.
- Dominique Gigon qui tout au long de l'année enrichit le comité par ses prises de procès-verbaux
- Laurent Moine, notre administrateur qui occupe un poste important : comptabilité, rentrées et sorties d'argent, élaboration du budget. Le comité a demandé de soutenir et d'augmenter le temps de travail de Céline et d'améliorer les

prestations de conditions sociales de nos deux jardiniers. Egalement de maintenir un outil de travail performant en remplaçant certaines petites machines ainsi que le tracteur.

- Anita Kradolfer, nouvelle et responsable du dossier «achat terrain».
- Claude Girardin, responsable des stagiaires, de l'AG et du site internet après 7 ans passés au comité, il démissionne.
- Martial Courtet, vice-président, responsable des discours, relations avec la presse et de la mobilité douce. Il démissionne après 4 ans de présence.
- Valérie Wüthrich gère le calendrier des récoltes et du travail au jardin, elle vous rappelle de venir faire vos heures de travail.
- Céline Corradetti et Hansjörg nos jardiniers que vous rencontrez quand vous venez au jardin.

Trois grands événements ont eu lieu en 2012 :

- la nouvelle formule au marché Bio de Saignelégier
- la grêle au jardin le 30 juin
- les 30 ans de la Clef

Je remercie la commission du 30^e qui a organisé sur toute l'année des activités au jardin dont le point d'orgue fût la fête de l'été, le 18 août : musique, repas canadien mémorable, création artistique avec le feu, concert, une ambiance formidable. Mais aussi toutes les personnes de la commission du marché Bio qui ont su donner un nouveau souffle en travaillant au changement de formule du marché. Le succès était au rendez-vous.

Le samedi 30 juin vers 23h00, la grêle a causé des dégâts considérables au jardin, estimés par nos jardiniers entre 80 à 90%. Tous les plastiques des tunnels ont été troués et les cultures broyées. Un moment de tristesse.

S'en est suivi un bel exemple de solidarité et d'engagement au sein de notre coopérative après cet incident. Une bonne centaine de personnes ont répondu à notre appel à l'aide et tout au long de

la semaine. Tous les plastiques des tunnels ont été changé dans un temps record; 2 journées de travail, des paires de bras costauds, beaucoup de sueur et de la bonne humeur ont permis de sauver nos cultures sous serres (tomates, concombres, poivrons, cornichons et basilic). Un grand merci à tous ceux qui ont participé !

Je veux aussi remercier toutes les personnes, qui tout au long de l'année, viennent récolter, jardiner, cuisiner à midi, prendre soins des tomates ou exécuter tous autres travaux.

En 2012, nous avons pu offrir une livraison hebdomadaire de 160 paniers. Le comité a décidé du même nombre de paniers pour 2013. L'objectif principal de la coopérative pour 2013 sera de concrétiser l'achat de terrain.

Pour terminer, j'aimerais partager mon plaisir de voir tous ces enfants jardiner ou jouer, rayonnants de joie et de bonheur quand je suis au jardin. Les voir se baigner et parfois même prendre un bain de boue dans la petite mare, près du lieu de séjour me réjouit.

Et vous dire aussi que chaque année, de plus en plus de familles s'inscrivent, soucieuses de nourrir leurs enfants de légumes sains. C'est le plus beau cadeau que la coopérative peut offrir à nos enfants et aux générations futures.

Pour pérenniser notre jardin et fêter le 40^e, le 50^e etc... l'essentiel de nos efforts doivent se mobiliser pour l'achat d'un terrain.

Votre Président, Jean-Pierre cafiso

6. Rapport des jardiniers

Pour la nouvelle année des cultures, le jardinier dit vouloir spécialement soigner les techniques culturales, c.à.d. d'améliorer le suivi des cultures, d'être plus attentif au sol et de continuer d'aménager le « biotope du jardin ».

Les bases « philosophiques » : l'information, la promotion du bio, l'agriculture contractuelle de proximité. Les projets concrets de 2013 mis en

place comme l'accueil des élèves de l'HES (Haute école de santé) la rubrique « légumes et fruits de saisons » dans le QJ font partie des projets prioritaires.

Les bases théoriques : la souveraineté alimentaire, la mobilité à la Clef et de manière plus générale une société plus sobre et plus juste sont importantes.

En présentant les **heures de travail effectuées en 2012**, le jardinier constate que les coopérateurs et coopératrices ont effectué plus d'heures et les stagiaires moins d'heures que l'année précédente. Le temps de travail des jardiniers est augmenté notamment pour Céline Coradetti qui a passé à 30%. Au final, la présence assidue des coopérateurs reste essentielle pour la bonne marche de la coopérative. Le décompte se présente ainsi : pour un total de 7140 heures : 3390 heures ont été travaillées par les coopératrices et les coopérateurs (47%) et 2488 heures par les jardiniers (35%). La présence des stagiaires et des aides diverses correspond à 1270 heures (18%). De nombreuses heures en plus ont été nécessaires dans les comités pour la préparation des diverses activités de l'année 2012.

Le jardinier **remercie particulièrement** les membres du comité, le groupe de travail « 30 ans », l'équipe de préparation du marché bio de Saignelégier et toutes les personnes très actives à la réparation des dégâts provoqués par la grêle de fin juin.

Le jardinage et la production de légumes (plantons) ont commencé. Les récoltes d'hiver se poursuivent. Le jardin réclame votre présence dès à présent.

Nous cherchons encore des stagiaires d'avril à juin. Exceptionnellement, les livraisons de légumes ont été moins généreuses que le prix payé. Vous avez tous constaté que la grêle dévastatrice de fin juin a provoqué de grandes pertes en juillet et août surtout. Très heureusement, le jardin a mieux récupéré qu'initialement

craint les premiers jours après la grêle. Vous avez été livré pour 755.- de légumes (payé 820.-) ou 11% en moins. Gardons en mémoire que la moyenne de ces 10 dernières années est de 6,8 % en plus. La référence des prix reste la même : les chiffres pour la vente directe dans le journal Agri, prix non bio.

Pour rappel, les légumes récoltés par les coopérateurs en dehors des paniers hebdomadaires ne sont pas pris en compte.

Céline nous présente une rétrospective saisonnière et détaillée de la vie du jardin :

Côté météo, **le printemps**, plutôt maussade avec du froid et des pluies abondantes ainsi qu'une brève vague de grande chaleur a fait pousser nos légumes et... les adventices aussi ! Puis le froid qui a persisté jusqu'à fin mai a ralenti la croissance de nos cultures. Malgré tout, nous avons réussi à garnir les paniers !

L'été a démarré plutôt favorablement ; le beau temps, bien présent en juin... presque jusqu'au dernier jour s'est arrêté brusquement durant la soirée de grêle du 30 juin. Le lendemain, c'était la désolation au jardin... tous nos légumes semblaient anéantis. Mais la nature a surpris par sa force de régénération. La présence de tous ceux qui ont participé à la reconstruction des serres et des cultures a montré la capacité de la coopérative à rebondir devant l'adversité.

La grêle a modifié la quantité de légumes dans nos paniers, mais si peu. La grande mobilisation qui a suivi l'évènement « Grêle » a permis : de réparer les tunnels (tous les plastiques ont été changés) donc pas d'entretien, de réparations et de dépenses pendant quelques années. Cela nous a aussi permis d'entretenir les cultures sous abri et en pleine terre et de faire des semis **supplémentaires**. Puis nous avons ouvert environ 20 % de terre en plus, pour mettre rapidement en place de nouvelles cultures. Celles endommagées sont restées en place et se sont

partiellement régénérées ! Nous avons dû entretenir un jardin beaucoup plus grand qu'initialement planifié. En juillet nous avons repiqué plusieurs milliers de petits plants pour remplacer les légumes perdus... mais le manque de chaleur n'a pas permis une maturité suffisante. Presque jusqu'à la fin de l'année, nous avons eu passablement de travail supplémentaire. C'est pourquoi nous avons dû insister pour assurer les récoltes hebdomadaires depuis l'été. Je remercie tous ceux qui ont fait nettement plus d'heures que demandées. **L'automne** s'est montré un peu plus clément... avec un rendement légèrement inférieur à la normale mais avec de beaux légumes ! Les récoltes des légumes de garde se sont bien déroulées, sauf pour les carottes qui sont en partie restées en terre. La germination a été perturbée par la grêle ; elles étaient plutôt petites et demandaient plus de temps à récolter et il a manqué du monde pour le faire.

Le début de l'hiver s'est montré particulièrement humide ! Cela n'a pas empêché les plantations et n'empêchera pas les récoltes hivernales malgré les tunnels inondés par endroits.

Malgré tout, le bilan de cette année 2012 est positif, car nous avons assuré 35 paniers de légumes sur 36 ! Les joyeux évènements qui ont jalonné cette année dont les 30 ans de notre coopérative et la réussite de la nouvelle formule du stand au marché bio de Saignelégier amène la preuve qu'à la Clef, nous savons rebondir face aux épreuves que le ciel nous envoie... !!! J'aimerais, ici, souligner de quelle constance et de quel optimisme a fait preuve Hansjörg tout au long de cette année ! Je le félicite et je vais en prendre de la graine !!!

Tous ces évènements ont mobilisé beaucoup de monde... et nous avons un peu manqué de main d'œuvre pour les cultures... c'est pourquoi nous avons souvent insisté sur nos besoins, côté jardinage... et fait appel à la bonne volonté des coopératrices et coopérateurs.

J'aimerais aussi attirer votre attention sur l'importance des billets du jardin qu'Hansjörg et moi-même rédigeons avec application chaque semaine... Lisez-les afin de vous tenir toujours informés de tout ce qui se passe au jardin ! Les deux «Limaces» annuelles (bulletin d'information) sont elles aussi très importantes !

Concernant le marché hebdomadaire de Delémont : l'aide de plusieurs coopératrices certains samedi matin a grandement soulagé le jardinier. Nous souhaitons continuer de la même façon cette année. Merci à tous.

En conclusion, je souhaite que cette saison 2013 nous soit favorable. Personnellement, mon objectif est de prendre soin de ce qui est déjà existant cette année... et il y a bien du boulot, sans aucun doute !

7. Rétrospective et actualités du groupe terrain

Rétrospective

Le but principal de notre coopérative est «l'approvisionnement de ses membres en produits alimentaires biologiques par l'exploitation collective agricole». Un des facteurs fondamentaux d'une exploitation agricole est la terre.

La Clef-des-Champs est locataire de terrains pour l'exploitation et n'est propriétaire d'aucune terre, ce qui représente un risque pour la pérennité de la coopérative à moyen/long terme. Notre situation s'est améliorée depuis que nous avons trouvé des surfaces en 2011 que nous échangeons favorablement contre la terre que nous cultivons actuellement.

Actualité

Aujourd'hui nous sommes locataires de trois terrains agricoles (4ha entre Courgenay et Villars, 0.8ha à côté de notre jardin et 1,4 ha à Grandfontaine). Nous nous possédons des baux

agricoles pour ces parcelles. Nous échangeons ces 4ha contre environ 2 ha, (Notre jardin actuel au «Moulin de la Terre» à Courgenay). Au total La Clef loue 6,2 ha de terres aux alentours de Courgenay et de Grandfontaine. Aucune parcelle de ces 6,2 ha n'est apte à accueillir nos tunnels et autres installations. Les 0,8 ha près de notre jardin et les 4 ha entre Courgenay et Villars sont cultivables avec des légumes de plein champs mais ne peuvent pas, ou que difficilement, être arrosés.

Utilisation des terres

| Lieu | Contenance (ha) | Location | Affectation |
|--|-----------------|----------|--|
| Courgenay -Villars | 4 | X | Echangés contre 2 ha à Courgenay «Jardin de la Clef-des-Champs», exploitation par E. F. |
| Grandfontaine | 1,4 | X | Exploitation par E.F |
| Courgenay «Moulin de la Terre» | 0,8 | X | Echangé contre 2 ha à Courgenay «Jardin de la Clef-des-Champs», exploitation par E.F Courgenay |
| Courgenay «Jardin de la Clef-des-Champs» | 2 | | Surfaces exploitées actuellement par la Clef-des-Champs |

Grâce à l'autorisation de la commission cantonale du droit foncier rural, la Clef des Champs peut désormais acheter un terrain pour ses propres besoins, c.-à-d. pour la culture maraîchère. Ceci représente une opportunité pour nous, car normalement une coopérative ne peut pas acheter un terrain agricole.

Dès 2011, nous avons lancé un appel à l'ensemble des coopérateurs et coopératrices afin de lever les fonds nécessaires. Cinquante-huit

coopérateurs (env. 28%) ont répondu favorablement à notre appel, soit par une promesse, soit par un versement en espèce (don, part sociale ou prêt).

Etat de la levée de fonds

| | Promesses | Versés | Total |
|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Nouvelles parts | 1'500.– | 20'200.– | 21'700.– |
| Dons | 0.– | 10'600.– | 10'600.– |
| Prêts à 5 ans | 39'800.– | 2'000.– | 41'800.– |
| Prêts à 10 ans | 10'000.– | 3'500.– | 13'500.– |
| Totaux | 51'300.– | 36'300.– | 87'600.– |

Perspective

Un terrain agricole ne s'achète pas dans une agence immobilière, il n'y a donc pas de marché libre. Les terres agricoles sont sorties de la spéculation et les prix sont fixés par la loi.

Depuis un certain temps, nous sommes en contact avec un propriétaire de terrains agricoles qui serait prêt (nous avons une promesse verbale et bientôt écrite) à nous vendre ses terres d'ici quelque temps (quelques années ou avant, sait-on jamais). Nous devons donc continuer et/ou reprendre les recherches de terrains à acquérir. Nous avons besoin de 3 à 6 ha de terres bien situées et accessibles avec les transports publics. Pour cette raison il est impératif de continuer de garantir le financement de cet achat dès maintenant en réunissant les fonds nécessaires qui devront être disponibles très rapidement le moment venu.

Fonds nécessaires

| | |
|--|-----------------|
| Besoins de financement | 150'000.– |
| Fonds disponibles | 87'600.– |
| Manque de financement à ce jour | 62'400.– |

Le Comité propose aux coopérateurs, notamment à ceux n'ayant pas encore répondu au premier appel, d'évaluer leurs possibilités financières afin de contribuer à réunir les fonds nécessaires (env. Fr. 60'000.--) pour l'achat d'un terrain qui assurera la durabilité de notre coopérative et lui permettra de réaliser ses buts.

Nous avons trois moyens de financement à disposition :

- **Le don** : la solution la plus favorable
- **La part sociale** : cet argent est à disposition pour l'achat d'un terrain, il est sans intérêt et seulement remboursable lors du départ du coopérateur. Le remboursement intervient durant l'année fiscale qui suit celle de la démission. Pour notre coopérative les parts sociales sont la base de notre financement. En achetant une ou plusieurs parts on devient membre et on obtient le droit de participer aux décisions sur la bonne marche de la Clef.
- **L'emprunt à long terme**, sans intérêt ou intérêt modéré : c'est également une possibilité de financement importante mais qui nécessite de prévoir la réalisation d'un bénéfice suffisant qui permettra de rembourser aux échéances fixées les prêts qui nous seront accordés

8. Calendrier et heures de travail

Valérie félicite les coopérateurs car il y a eu cette année beaucoup de monde au jardin, tous les jours de la semaine et certains coopérateurs ont fait beaucoup plus d'heures que les 18 h imposées.

Elle rappelle ce qui est attendu de chaque coopérateur :

- **Un minimum de 18 heures par année**
- **La moitié des heures doit être faite avant fin juin.** Ceci dans le but d'avancer au jardin, de lancer la saison et aussi d'aider les coopérateurs à planifier leurs heures de travail pour éviter de se retrouver en novembre avec

0 heure à leur actif. Cette règle n'est pas assez respectée et nous vous demandons d'être vigilants. Le solde des heures doit être fait avant fin novembre.

- **S'inscrire pour 1-2 récoltes et 1-2 journées de travail.** C'est quelque chose qui doit encore être améliorée. Nous demandons aux coopérateurs de s'inscrire pour alléger le travail du comité et pour faciliter le travail des jardiniers qui peuvent s'organiser en fonction du nombre de personnes inscrites. On peut admettre que quelques coopérateurs n'ont jamais la possibilité de s'inscrire pour une récolte ou une journée de travail. Les demandes de dérogation à l'obligation de s'inscrire qui nous parviennent sont d'ailleurs bien accueillies.
- Mais il y a trop de coopérateurs qui ne jouent pas le jeu. Et ça pose des problèmes d'organisation, particulièrement pour assurer les récoltes. Il faut un minimum de 6-8 coopérateurs chaque jeudi pour assurer la récolte et la livraison. Chaque fois qu'il n'y a pas assez de personnes inscrites, le comité doit faire des téléphones pour trouver du monde y compris des transporteurs.
- Pour info en 2012, seule la moitié des coopérateurs a respecté le règlement qui veut qu'on s'inscrive préalablement pour 1 à 2 récoltes. Ce n'est pas satisfaisant.

Valérie propose plusieurs possibilités pour faciliter les inscriptions.

- S'inscrire en début d'année et poser toutes ses dates.
- S'inscrire en début d'année pour quelques dates (jusqu'à juin) et annoncer les autres dates en juillet pour la fin de l'année.
- S'inscrire tout au long de l'année quelques jours avant.

En 2013, il y a 4 mercredis de récolte, veille de fête (8 mai / 29 mai / 31 juillet / 14 août).

En plus des jours où vous êtes inscrits, vous pouvez venir travailler au jardin quand vous voulez et autant que vous voulez. Vous y serez toujours bien accueillis !

Le système d'autocontrôle des heures a fait ses preuves et sera reconduit cette année.

N'oubliez pas, après votre travail au jardin, de noter vos heures dans les classeurs prévus à cet effet. Il y en a 1 au jardin et 1 dans la serre.

9. Rapport du caissier et comptes 2012

Laurent Moine présente et commente les comptes 2012. L'année se termine avec une perte de 39.-

10. Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes ont été contrôlés le 21 janvier dernier par Jean-Bernard Grandchamp et Pierre Béguelin. Ils ont pu constater la parfaite tenue de la comptabilité 2012, contenant toutes les pièces justificatives et comptables nécessaires. Ils demandent à l'assemblée de les accepter, ce qui est fait à l'unanimité. Les vérificateurs sont réélus dans leur fonction sous les applaudissements.

11. proposition du budget 2013

Pour l'année à venir, le comité souhaite encore renforcer la collaboration entre les 2 jardiniers. Le taux d'activité du second poste de jardinier sera donc augmenté à 50% sur l'année complète et sera soumis au 2^e pilier. Les salaires continuent d'être ajustés et bénéficient d'une augmentation de l'ordre de 2% de manière à les rapprocher des conditions normales de la branche.

Le comité souhaite anticiper la modernisation des outils de production et prévoit des sommes supplémentaires en vue de la préparation au remplacement du tracteur.

En ce qui concerne la gestion de la coopérative, le comité souhaite améliorer son site Internet et ajuster les réserves légales relatives à l'augmentation du capital social.

Pour financer cette proposition de budget équilibré, la part standard de légume est augmenté à 870.-

12. Budget 2013

Le budget 2013 est accepté.

13. Démissions et entrée au comité

Trois membres du comité souhaitent quitter leur fonction: Il s'agit de Ruth Kaëslin, Claude Girardin et Martial Courtet. Ils sont chaleureusement remerciés pour leur fructueux travail au comité par Jean-Pierre au nom de toutes les personnes présentes. Un panier garni des Magasins du monde accompagne les applaudissements.

Claudette Friche entre au comité avec l'aval de l'Assemblée, le comité est accepté dans sa nouvelle composition.

14. Election des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes en charge souhaitent éventuellement être remplacés dans leur fonction. Claude lance un appel à l'Assemblée. Aucune personne présente ne se manifeste et Jean-Bernard Grandchamps ainsi que Pierre Béguelin sont reconduits dans leur fonction.

15. Fêtes

L'année 2012, c'est 6 mois durant lesquels un abondant mélange de vente de plantons et légumes ainsi que de nombreux ateliers de bricolages, de réalisation d'apéros et d'organisation de fêtes.

Activités réalisées durant cette année particulièrement festive :

- Samedi 28 avril : participation active à la foire de printemps à Porrentruy avec une vente de nos plantons, tout a été vendu en un temps record.
- Samedi 5 mai : également vente de plantons au marché de Delémont et grand succès.
- Toujours le 5 mai : fabrication d'hôtels à insectes au jardin. Un grand nombre d'enfants y ont participé avec intérêt.
- Samedi 2 juin : atelier farandoles avec petits et grands au jardin.
- Samedi 16 juin : journée portes ouvertes avec un magnifique apéro dînatoire aux 30 saveurs préparé par Edith Buret suivi de l'inauguration d'un séchoir solaire. Des activités Land Art organisées pour les enfants présents ont terminé la journée.
- Samedi 18 août : grande fête du 30^e avec musique à écouter et à danser. Grand buffet canadien avec abondance de bonnes choses. Plus de 200 personnes ont festoyé jusque tard dans la nuit.
- 15 et 16 septembre : week-end du marché bio de Saignelégier. La restructuration complète du stand et la nouvelle formule de buffets chaud et froid en self-service a produit un chiffre d'affaire exceptionnel. Vu son succès, ce nouveau concept sera reconduit en 2013 avec un cahier des charges à l'appui.
- Samedi 27 octobre : Une grande soupe de légumes a réchauffé les participants car la neige a fait sa première apparition.

Les personnes suivantes se sont investies sans compter dans les groupes 30^e et marché bio pour en garantir la réussite :

Marianne Farine; Rachel Guillaume; Claire Sanglard; Edith Buret; Sophie Gasser; Isabelle Gigon; Marianne et Daniel Chappuis; Céline Corradetti; Céline Blaser; Christine Jordan; Pintu; Chantal Zaugg; Manon Hänggi; Ruth Kaeslin.

16. Présentation de la commission « fruits et légumes » et « écoattitude »

Dans le cadre de ses 20 ans le journal QJ s'est approché de la clef des champs avec 2 propositions très différentes, sur lesquelles nous devons réfléchir avant de les retrouver à nouveau et discuter plus avant de notre collaboration.

La première proposition est la tenue quotidienne d'une petite rubrique (quelques lignes d'une colonne du journal) du genre « éco geste », comme ce terme est très utilisé nous préférons « éco attitude ». Nous proposons de travailler dans divers domaines comme par exemple la mobilité, l'énergie. Nous voulons nous efforcer de faire une présentation très visuelle: toujours un dessin évocateur. Nous lançons déjà un concours d'idées puisque il faut en gros 350 petits textes sur l'année.

Nous avons consacré davantage de temps à la seconde proposition: tenir une rubrique mensuelle ou bimensuelle sur le thème « fruits et légumes de saison ». Cette fois il s'agit d'une page du journal à disposition, selon les cas nous pourrions prendre seulement 1/2 page. Nous présentons à l'assemblée ce à quoi pourrait ressembler cette page avec le premier légume qui sortirait fin mars: la doucette.

Dans cette page nous avons prévu plusieurs rubriques et illustrations: une planche avec le légume présenté dans ses différentes parties, une description scientifique que nous pourrions appeler portrait, des conseils diététiques, un côté santé peut-être aussi un côté beauté, un côté jardin qui donne les informations sur la culture du légume ou du fruit, un « panier actuel » qui indique ce qu'on trouve actuellement dans notre région, et enfin une rubrique « à table » dans laquelle nous pensons faire des propositions très simples mais aussi une recette beaucoup plus élaborée avec une jolie photo du plat proposé.

Nous terminons notre page par « agenda »: ici nous nous référons à divers événements locaux en lien avec notre page.

Nous solliciterons les membres de la Clef des Champs afin d'une part d'étoffer notre groupe, mais aussi de constituer une équipe de « personnes ressource » qui apporteront leur aide ponctuellement.

Pour la commission, Maryse Villars

17. Projet de santé communautaire

L'automne passé, Madame Christine Halapi qui est enseignante à la Haute Ecole Arc Santé a souhaité un partenariat avec notre Coopérative pour permettre à ses étudiants de faire l'analyse d'un projet de santé communautaire dans le cadre de leur Bachelor. Il s'agit d'un travail de groupe de 5 à 6 élèves. Suite à l'aval du comité, nous avons présenté « La Clef des Champs » aux 25 élèves présents lors du forum professionnel du 15 novembre 2012 qui s'est déroulé à Delémont. Une quinzaine de jours plus tard, 6 futures infirmières enthousiastes sont venues visiter le jardin par un jour glacial. Malgré un terrain inondé et peu accueillant, la visite a gardé tout son intérêt. Suite à ce rendez-vous, les décisions suivantes sont prises:

Présence du groupe à l'AG 2013 afin de rencontrer les membres présents et découvrir peu à peu le fonctionnement de notre coopérative. Ces futures infirmières réaliseront l'analyse d'un projet de santé communautaire au sein de notre coopérative. Ces étudiantes viendront ensemble dans le cadre de leurs activités au jardin, afin d'éviter un trop grand engagement en terme de temps pour les jardiniers. Elles participeront à toutes les activités de jardinage en cours y compris la préparation des paniers dès le 2 mars, 1ère journée de travail au jardin.

L'idée principale qui émerge de ce partenariat, et

qui suscite notre engagement, est de permettre aux étudiantes de ce groupe, de construire un lien entre le concept d'agriculture contractuelle de proximité et la santé (alimentation, développement durable et liens sociaux). Pour la coopérative, ce rapport permettra d'augmenter notre visibilité et pourra servir de référence pour toutes démarches officielles futures.

Je suis sûr que vous réservez un accueil chaleureux à Vanessa Leoni (référente); Erard Dayana; Glaser Virginie; Fievet Virginie et De Giacometti Mélanie et vous en remercie d'avance.

17. Divers

- Hansjörg annonce à tous les membres de la Clef que le magasin Bio Eco offre le 10% à tous les membres de la coopérative.
- Il rappelle les livraisons de Saveurs de Saisons par son site, il s'agit d'une vente de produits régionaux dans une démarche complémentaire à notre coopérative.
- la participation au marché de Delémont représente 1 samedi/par mois. Chacune de nos participations rapporte la somme de 120.-
- est-il possible de vendre des arrangements-nature au marché de Delémont ?
- Hansjörg précise que ce sont des produits ou des préparations alimentaires qui sont proposés au marché.
- la banque alternative ne nous prêterait pas plus de 10% pour un achat de terrain.
- Toute idée est accueillie avec intérêt par le comité mais doit être gérée par la personne qui fait la proposition. Proposition est faite d'un éventuel forum sur le site.
- Hansjörg informe l'assemblée que des abeilles sont élevées au jardin par Stéphanie Petitjean et s'en réjouit.
- Claude lance un appel à l'aide pour la gestion de la cuisine en fin de soirée.

En regard de la liste des présences, une soixantaine de personnes était présente lors de cette AG 2013.

L'absence d'autres questions invite Claude à clore l'Assemblée et à partager l'apéritif avec tous!

Des amis de la Clef des Champs sont **à la recherche d'un toit à louer** avec les caractéristiques suivantes :
Orientation sud +/- 15° max.; incl. 20-30°;
situation de préférence à l'écart du brouillard à max. env. 30 min. de voiture de Courgenay; peu ou pas d'ombres comme: cheminée, arbres, autres bâtiments ou toits. Le toit doit être en bon état. La surface nécessaire sera de 150 à 170 m². La durée du contrat (servitude) est envisagée à 25 ans. La location offerte est 6% du RPC (rachat au prix coûtant), soit environ Fr 650.-/an pour les 30 kW prévues.

Des intéressés et motivés de participer à un acte pour la sortie du nucléaire voudront prendre contact avec :

Elisabeth et Beat Kupferschmid
Le Borbet 37, 2950 Courgenay

Tél: 032 471 11 52

Courriel: koutec@bluewin.ch

Comptes 2012 et budget 2013

| CHARGES | 2012 | Budget 2013 |
|--|---------------|--------------------|
| Frais de véhicules | 814 | 1000 |
| Matériel | 2187 | 2500 |
| Exploitation jardin | 10891 | 15000 |
| Frais Tracteur | 3500 | 1500 |
| Graines | 6927 | 6700 |
| H.T. par des tiers | 4260 | 7700 |
| Civiliste | 0 | 350 |
| Réparations | 779 | 1000 |
| Assurance véhicule | 1050 | 1050 |
| Carburant | 2493 | 2600 |
| Employés (brut) | 75970 | 82505 |
| Apprenti (forfait) | 3986 | 0 |
| Stagiaires | 1435 | 1500 |
| LPP | 7433 | 8980 |
| AVS, AI, APG, AC | 7814 | 7800 |
| Accidents, imj | 3253 | 3530 |
| incendie, invent. , rc | 1660 | 1700 |
| Loyers, fermages | 5500 | 5500 |
| Frais administratifs | 2507 | 3500 |
| Frais de formation | 0 | 500 |
| Intérêts, frais bancaires | 190 | 200 |
| Amortissements sur installations fixes | 3500 | |
| Amortissements sur machine | 2500 | |
| Amortissements sur véhicule | 2260 | |
| Perte sur débiteurs | 590 | |
| festivité du 30 ^e | 1266 | |
| Impôts sur le capital et le revenu | 144.1 | 140 |
| Total charges | 152908 | 155255 |
| PRODUITS | | |
| Parts de légumes | 131666 | 139200 |
| H.T. Non effectuées | 3294 | 3000 |
| Régularisation P.S. | 900 | 800 |
| Marchés | 2756 | 2600 |
| Fêtes et foires | 6020 | 5000 |
| Plantons | 3055 | 2600 |
| Subventions | 1751 | 1600 |
| Dons | 267 | 500 |
| Divers | 3119 | |
| Intérêts bancaires | 42 | 50 |
| Total produits | 152870 | 155350 |

Bilan

ACTIFS

| | |
|----------------------------|--------------|
| compte courant | 10760 |
| compte réserve | 2013 |
| compte terrain | 36117 |
| Impôt anticipé à récupérer | 91 |
| provision pertes/débiteurs | -400 |
| Actifs transitoires (bcl) | 2348 |
| Serres | 10655 |
| Machines | 2280 |
| Véhicules | 540 |
| Total Actifs | 64404 |

PASSIFS

| | |
|------------------------------|--------------|
| Passifs transitoires (bcl) | 73 |
| Provision grosses réparation | 3500 |
| Parts sociales | 20800 |
| Bénéfice ou perte reportée | 3770 |
| Résultat de l'exercice | -39 |
| Dons terrain | 10600 |
| Parts sociales terrain | 20200 |
| Prêts terrain | 5500 |
| Total passif | 64404 |

Cordiale Bienvenue

Quelle joie de constater que la clef des champs rencontre toujours autant de succès ! Voici les nouveaux membres que nous avons le plaisir d'accueillir en 2013.

Bernier Pierrette
 Cattin Meury Martine
 Dubois Claude-Alain
 Girardin Schild Vincent et Anne
 Gisin Helen
 Ingold Silvie
 Joye Sabrina
 Retti Wemeille Françoise
 Schneider Sylvie
 Stanic Paola

Nous nous réjouissons d'accueillir ces nouvelles coopératrices et coopérateurs et leur donnons d'ores et déjà rendez-vous le samedi 15 juin pour notre journée portes ouvertes et accueil des nouveaux membres.

Bioetco

Tél. magasin
032 423 03 08

Infos sous:
www.bioetco.ch

-10% sur toute la gamme, sauf sur les actions ou les produits soldés.



CARTE DE RABAIS 2013

Pour les membres de la Clef des Champs

| | Matin | Après-midi |
|----------|-------------------------|------------|
| Lundi | fermé | 14h - 18h |
| Mardi | fermé | fermé |
| Mercredi | 9h30-11h30 | 14h - 18h |
| Jeudi | 9h30-11h30 | 14h - 18h |
| Vendredi | 9h30 ---- non stop ---- | 18h |
| Samedi* | 9h30-12h | fermé |

*seulement le dernier samedi du mois

Rue des Pinsons 17, 2800 Delémont



Pain au levain



Chaque semaine, vous pouvez agrémenter votre panier de légumes d'une des 7 sortes de pain au levain, à base de blé ou d'épeautre. Le pain au levain est préparé sans adjonction de levure et cuit au four à bois. Les céréales sont fraîchement moulues, au fur et à mesure, à la meule de pierre. Elles sont de culture biologique certifiée bio bourgeon, ainsi que tous les autres ingrédients (Sekowa bio). Le froment et l'épeautre, ainsi que les farines, proviennent d'exploitations jurassiennes. Le pain est livrable sur «abonnement» dans les dépôts de la Clef des Champs (épeautre le lundi et blé le jeudi).

| | | |
|---------------------------------------|-------|------|
| Pain quatre céréales | 1 kg | 8.– |
| | 500 g | 4.20 |
| Pain bis | 1 kg | 8.– |
| | 500 g | 4.20 |
| Pain blé integral | 1 kg | 8.– |
| | 500 g | 4.20 |
| Pain bicolore | 750 g | 7.– |
| Roules nature, pavot ou sésame | 150 g | 2.20 |
| Pain 100% épeautre clair | 1 kg | 9.– |
| | 500 g | 4.70 |
| Pain 100% épeautre complet | 1 kg | 9.– |
| | 500 g | 4.70 |

Renseignements et commandes:

Elsa Aubry
Tél. 032 422 43 45
E-mail: elsa@jurassik.ch